

de "Polmarco" autorise Jacques de Pommard bailli de Dijon à édifier dans la maison qu'il construit à Pommard, une chapelle où pourront être célébrés les offices divins. Toutefois les offrandes seront pour le recteur."

1272 Le duc Hugues IV pressentant sa fin, donna à son fils cadet Huguenin : 18 châteaux dont ceux d'Avallon Montréal et Pommard. Faute de descendance ce qui fut le cas : retour de la totalité à l'héritier principal. Huguenin † 1287.

Robert II dirigea le duché de 1272 à 1306. Il eut d'énormes difficultés de succession avec ses frères et beaux-frères. Il fallut l'autorité de Philippe le Bel pour le confirmer dans son titre. De son union avec Agnès de France, fille de St Louis il eut huit enfants, dont Marguerite épouse du roi Louis X et Jeanne femme de Philippe VI... elles eurent un destin conjugal mouvementé ! Notons au passage que la duchesse Agnès visitait souvent le château de Volnay et son hostel de Pommard (celui acheté en 1319).

1280 Texte latin : *"Transaction entre le chapitre de Beaune et Jacques de Pommard jadis bailli de Dijon et ses enfants au sujet des dîmes du village. Le domaine du fief comportait : 20 ouvrées* de vignes en Paizerolles, 200 en Vignot, 80 en Richebourg, 25 vers La Croix, 20 en la Choete, 35 en Vaulmurien, 25 le Clos de Vergey enfin 50 et 40 ouvrées de chaque côté du chemin au-dessus de sa maison de Pommard."* (L'actuel Clos de la Commaraine et La Refaine).

1285 Volnay et Pommard restent châtellenie* ducale et par conséquent ne sont pas incorporées au récent bailliage de Beaune.

1286 Texte curieux d'un accord pour une rente sur deux pièces labourables sises à Pommard : *"baillé" Perrenot Pitié "bailleur" Bonnenfant, juif, fils de Monceron, juif."*

1289 Il est question pour la 1^{ère} fois d'une confrérie du St Sacrement.

Hugues V officiellement titré duc de 1306 à 1315, mourut jeune et ne régna pas. Ce fut sa mère Agnès qui assura la régence pendant la minorité de ses deux fils. Voici le second :

Eudes IV dirigea le duché de 1315 à 1345. Il hérita des droits de son épouse Jeanne de France sur le comté d'Artois, réunissant à nouveau les deux Bourgognes séparées depuis Charles le Débonnaire. L'affaire des